

# MRRRC

**Le Mouvement pour la Renaissance  
et la Reconstruction du Congo**

## **La problématique de la réconciliation en République démocratique du Congo (RDC)**

**par Stanislas Bucyalimwe Mararo**

La RDC est en guerre depuis 11 ans. L'accord de paix a été signé il y a 5 ans. Les institutions de la transition sont en place depuis une année et demie. Et pourtant, la paix et la réconciliation nationale ne semblent pas poindre à l'horizon. Pourquoi? Telle est la question à laquelle nous allons essayer de répondre. Pour mieux situer cette problématique, il nous a semblé nécessaire de rappeler deux faits essentiels.

### **Enjeu international depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

Le premier est que, de par ses richesses (minerais stratégiques, faune, flore, eau), sa taille (troisième pays d'Afrique après le Soudan et l'Algérie) et sa position géographique stratégique, la RDC est un enjeu international depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Voici quelques éléments tirés du passé et du présent que nous présentons en vrac pour illustrer cette assertion.

1. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, *la question du bassin du Congo*, qui englobait la plupart des territoires ayant formé l'actuelle RDC, a débouché (sur le papier) sur la conclusion d'un pacte de partage colonial de l'Afrique à Berlin en 1885 et la constitution d'Etats inégalement viables et aux frontières politiques rigides contestées aujourd'hui par certains acteurs internationaux et régionaux pour divers motifs, notamment par les partisans d'un «Grand Rwanda».
2. En 1941, soit deux ans après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la Belgique (alors puissance coloniale dont le gouvernement, en dehors du roi *Léopold III*, avait trouvé refuge à Londres) ont signé *un accord économique et financier* qui mettait tous les produits miniers et agricoles stratégiques de la RDC au service des Alliés. L'indépendance politique nominale acquise le 30 juin 1960 n'a pas inversé cette politique de mainmise extérieure sur les richesses de la RDC.
3. Au début des années 60, la RDC est devenue *le premier champ d'affrontement Est-Ouest en Afrique et le quatrième dans le monde* après la guerre de Corée (1950–1953), la guerre d'Indochine/Vietnam depuis 1954, la crise du canal de Suez en 1956, la crise des missiles à Cuba en 1961 lui étant contemporaine. C'est dans ce contexte de guerre froide que le gouvernement démocratiquement élu (mai 1960) et dirigé par *Patrice-Eméry Lumumba* a été sauvagement renversé après trois mois de fonctionnement (Ludo de Witte, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000) et que *Mobutu* a été propulsé au sommet de l'Etat. Ce qui nous amène à dire que la RDC n'a été indépendante que pendant trois mois car elle s'est trouvée, depuis, entre les mains de forces obscures qui ont intérêt à ce qu'elle reste dans un chaos sans fin. Pilier de l'anti-communisme en Afrique (sic), le gouvernement de Mobutu fut, au cours des quatre dernières décennies, le symbole des régimes africains capitalistes les plus corrompus et sanguinaires et un facteur de déstabilisation de l'Afrique australe (collusion avec *Jonas Savimbi*, chef de l'UNITA en Angola et du régime blanc d'apartheid en Afrique du Sud). Il n'est pas aisé de panser les plaies de 37 ans d'une dictature implacable (septembre 1960 – mai 1997) qui applique la politique consistant à diviser pour régner. Les

successeurs de Mobutu, *Laurent-Désiré Kabila* (mai 1997) et *Joseph Kabila* (janvier 2001) ont également été imposés de l'extérieur dans des conditions de guerre comparables, si ce n'est identiques.

4. Aujourd'hui, à l'ère post-guerre froide et à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle où *le contrôle des richesses et le remodelage de l'ordre mondial et sous-régional en Afrique par les Etats-Unis, l'unique super-puissance* (rappelons que la mentalité de la guerre froide est toujours présente dans l'«American official mind»), la RDC est de nouveau visée. C'est pourquoi elle est le théâtre d'une guerre internationale qu'on a qualifiée de «première guerre mondiale africaine» et qui est en train de décimer la population congolaise dans le silence total de la communauté internationale; on estime à plus de trois millions le nombre des morts depuis août 1998 (Keys, J., *Mortality in Eastern Democratic Republic of the Congo*, Bukavu/Kisangani, 2001) et peut-être autant pour la période entre mars 1993 et août 1998.

Impliquant des acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux, la guerre en cours en RDC est l'exemple-type de ces conflits contemporains que *J. Cartier-Bresson* décrit ainsi: «La majorité des conflits présente un mélange de luttes de pouvoir, d'interventions plus ou moins discrètes et intéressées des pays frontaliers, de pillage de ressources par l'ensemble des acteurs du conflit à des fins stratégiques et d'enrichissement, d'ingérence des pays les plus puissants dans le champ des relations internationales et de présence discrète des firmes multinationales» (Revue Tiers-Monde, n°174, Tome XLIV, avril-juin 2003).

Dans le cas de la RDC, l'implication des pays voisins, notamment le Rwanda et l'Ouganda (les deux nouveaux Etats-pivots des Etats-Unis dans la Région des Grands Lacs) et la présence des multinationales ne sont pas discrètes; elles sont bien documentées, comme l'attestent, par exemple, les divers rapports du Groupe d'experts de l'ONU sur le pillage et l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC, les études de *P. Baracyets* (*L'enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en République Démocratique du Congo*, SOS Rwanda-Burundi, Bizet, 1997), de *E. Ray* (*U.S. Corporate Recolonisation of the Congo*, Covert Action Publications, 2000) et de *Braeckman, C.* (*Les nouveaux prédateurs*, Paris, L'Harmattan, 2003).

### **La communauté internationale: obstacle du règlement du conflit**

Tout ce qui précède nous permet de tirer une quadruple conclusion:

- La guerre qui secoue la RDC (pays de convoitises multiples) depuis le début des années 90 s'inscrit dans une logique interventionniste extérieure de longue durée et est le reflet du désordre mondial actuel que *Charles Sullivan* décrit en ces termes: «Endless war is necessary to feed the insatiable engine of capitalism. The assumption of (US) moral superiority and therefore greater worth is dangerous because it sanctions and rationalizes the slaughter of innocent people and the theft of their land» (Manifest destiny rides again justifying plunder, February 2003).
- Les acteurs des négociations de paix de Lusaka et des suivantes ne sont pas les vrais protagonistes de la guerre que d'aucuns qualifient à juste titre de «guerre des parrains».
- La communauté internationale, Etats-Unis en tête, constitue plus un obstacle qu'un facilitateur du règlement du conflit. Il s'ensuit que le rôle de la MONUC (Mission des Nations unies au Congo) et du CIAT (Comité International pour l'Accompagnement de la Transition) sous la direction de l'américain *William Lacy Swing* lié au noyau dur des néo-conservateurs au sein des Départements d'Etat et de la Défense américains est mal ressenti par beaucoup de Congolais qui ont toujours à l'esprit le douloureux épisode de l'ONUC (Organisation des Nations unies au Congo) entre 1960 et 1963.

- Les vrais acteurs et principaux bénéficiaires de la guerre n'ont pas la volonté politique d'y mettre fin; du reste, le plan de partition du pays mis au point dans certaines officines occidentales est toujours à l'agenda.

Le deuxième fait, corollaire du premier, est que *la réconciliation nationale en RDC est un problème qui n'a jamais été résolu depuis 1960*. Même aujourd'hui, plus encore qu'hier, le processus de paix (accord de Lusaka de 1999 et ceux qui l'ont suivi) qui est vanté comme l'unique chance pour l'avenir de la RDC (Congo Actualités, n° 25, Vicomero, 5 février 2003) présente beaucoup d'écueils qui rendent toute réconciliation nationale difficile, voire impossible.

### **L'accord de paix de Lusaka et ses pièges**

*Premier écueil:* l'accord de paix de Lusaka lui-même contient des pièges qui sont bien décrits par de nombreuses personnes dont les Belges *Jean-Claude Willame* (Le processus de paix en RDC après Lusaka, 2003) et *Ludo Martens* (Analyse de l'accord de Lusaka et de ses pièges. Les plans américains pour la division et la mise sous tutelle du Congo, 2000). Nous en retiendrons les aspects suivants: a) l'accord était dirigé contre le Président Laurent-Désiré Kabila. La preuve en est qu'il fut assassiné le 16 janvier 2001 sans que ne s'ensuive la reprise de l'Est du pays des mains des occupants rwandais et ougandais; b) la fragilisation de l'autorité centrale de Kinshasa par l'imposition d'un jeune qui n'est venu sur la scène politique congolaise que dans la dynamique de la guerre rwandaise comme son successeur, sans oublier la pression faite aux gouvernements pro-Kinshasa de Namibie, du Zimbabwe et d'Angola de retirer leurs troupes de RDC en laissant le champ libre à l'Ouganda, au Rwanda et au Burundi dans leurs opérations de l'Est; c) l'accord renforce les positions des groupes armés alliés du Rwanda (le RCD-Rassemblement Congolais pour la Démocratie – basé à Goma et dirigé par le très controversé Vice-président de la RDC, *Azarias Ruberwa*) et de l'Ouganda (le MLC-Mouvement de Libération du Congo – basé à Mbandaka et dirigé par l'autre controversé Vice-président de la RDC, *Jean-Pierre Bemba*, qui est lié aux réseaux des mulâtres et anciens faucons du régime Mobutu, notamment ceux de sa province natale, l'Equateur); d) l'application de cet accord consolide la partition du pays car le gouvernement de transition n'a pas encore réussi, faute de moyens et d'armée de dissuasion, à rétablir son autorité dans l'Est du pays menacé par une nouvelle rébellion où l'on voit, une fois de plus, l'ombre du Rwanda; e) les élections prévues pour 2005 et qui doivent marquer la fin de la transition sont boudées par beaucoup d'acteurs, surtout ceux du RCD-Goma qui ne manquent pas de prétextes pour provoquer la guerre; la remise sur la sellette de ce qu'on appelle désormais «l'existence d'une idéologie génocidaire régionale ou d'une internationale génocidaire anti-Tutsi» (*Great Lakes: Rwanda threatens action in DRC-Democratic Republic of Congo-over Burundi massacres*, IRIN, Kigali, 16 August 2004; Aloys Tegera et Christiane Kayser de Pole Institute à Goma, *Information or interpretation? Political scheming kills the victims of Gatumba a second time*, Goma, September 2004) répond justement à cet agenda politique.

### **Ambiguïté des mesures pour ramener la paix**

*Deuxième écueil:* l'ambiguïté de toutes les mesures prises et/ou envisagées pour ramener la paix.

a) *Le partage du pouvoir entre tous les acteurs visibles dans le paysage politique congolais (gouvernement, groupes armés, opposition non armée et société civile, appelés composantes dans les discours officiels) s'est fait en vertu de l'Accord global et inclusif (Pretoria, 17 décembre 2002, spécialement la section des annexes)*. Aux dires d'un journaliste congolais, ce partage «consacre l'impunité et l'immoralité au sommet de l'Etat et méconnaît le combat héroïque de résistance mené par le peuple contre l'occupation»; bref, cette mesure «octroie une sorte de prime de guerre aux belligérants» (La Référence Plus du 23 décembre 2002). Le pays est, en fait, dirigé par des gens qui, pour la plupart, sont inexpérimentés, des criminels

et, pire, des pions de groupes d'intérêts étrangers, africains et extra-africains. Le nombre d'animateurs des institutions de la transition est pléthorique de sorte que celles-ci sont budgétivores; l'essentiel de l'argent alloué à la transition est englouti dans les salaires de ces animateurs qui gagnent bien leur vie alors que la misère du peuple continue à empirer. La formule 1+4 (un président et quatre vice-présidents qui appartiennent à quatre composantes rivales, à savoir le gouvernement, le RCD-Goma, le MLC et l'opposition non armée), du jamais vu dans l'histoire de l'humanité, n'est pas un instrument de «check and balance», mais une source de blocages et de conflits récurrents à tous les échelons du pouvoir depuis le démarrage du gouvernement de transition le 30 juin 2003. Le dernier cas d'espèce est la naissance d'une nouvelle rébellion à Bukavu au mois de mai 2004 sous la direction de deux Tutsi, *Jules Mutebusi*, du Sud-Kivu et *Laurent Nkundabatware*, du Nord-Kivu. Elle s'inscrivait dans un vaste mouvement d'opposition armée contre le gouvernement de transition à Kinshasa qui porte tantôt le nom de Front de Libération de l'Est du Congo (FLEC) tantôt celui de Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Congo (MRLC) et est décrit comme l'acte Banyamulenge III car il fait suite aux rébellions Banyamulenge I en octobre 1996 et Banyamulenge II en août 1998. La manipulation politique des massacres de réfugiés congolais dans le camp de Gatumba au Burundi dans la nuit du 13 au 14 août 2004 par le Burundi, le Rwanda et le RCD-Goma, son cheval de Troie en RDC («Après Bukavu libérer Goma de Kigali», *L'Avenir* du 10 juin 2004), n'y est pas étrangère. En effet, on ne comprend pas comment ces massacres ont été perpétrés le lendemain de la visite du camp par *Azarias Ruberwa*, Président du RCD-Goma et vice-président de la RDC et pourquoi il a été le premier à incriminer la RDC à partir de Bujumbura avant d'aller imposer le deuil à Goma alors que les victimes étaient toutes du Sud-Kivu et y proclamer le retrait du RCD-Goma des institutions de la transition à la désapprobation totale de beaucoup de leaders de son mouvement et de la majorité des populations locales.

*b) La création d'une commission Vérité et Réconciliation.* Instituée à l'exemple de celle d'Afrique du Sud, elle s'inscrit dans le cadre de la «justice de transition». Comme toutes les autres commissions similaires, elle poursuit plusieurs objectifs que *Priscilla B. Hayner* décrit dans son livre *Unspeakable truths. Confronting State Terror and Atrocity. How Truth Commissions around the World are challenging the Past and Shaping the Future* (New York and London, Routledge, 2001): faire éclore la vérité [full confession of the truth], troquer la justice contre le pardon ou, pour reprendre les termes de K. Müller, rechercher «le pardon contre la justice» (*Revue Etudes*, mai 1997), aboutir à la réconciliation nationale (parce que c'est cela que vise la justice de transition) et bâtir un ordre nouveau. Il est vrai que ces ambitions sont nobles; mais les doutes sont nombreux quant à la chance de succès de cette commission. D'abord, ses membres n'ont pas été choisis pour leur autorité et leur probité morale et encore moins pour leur compétence. Ensuite, la confession des crimes commis par les uns et les autres reste un leurre et les Etats, surtout ceux du Nord qui disposent de documents sensibles ne pourront pas les remettre car il faut un certain nombre d'années pour qu'ils soient déclassifiés. La politisation des travaux de la commission n'est pas exclue. C'est pourquoi il y a lieu de conclure qu'il existe trop de facteurs qui vont compromettre l'éclosion de la vérité tant souhaitée. Enfin, l'amnistie qui en est le soubassement reconforte les bourreaux et jette leurs victimes dans les oubliettes. C'est l'une des raisons pour lesquelles elle est fortement controversée en RDC et que le slogan des uns est «pardonner, mais non pas oublier» (Société civile du Sud-Kivu, Bukavu, le 30 janvier 2004). Pardonner sans oublier, c'est, comme le dit le professeur *Gervais Ntirumenyerwa* de la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa, «un exercice difficile». Par ailleurs, les blessures sont tellement profondes qu'on voit mal comment une commission de ce genre, aussi performante soit-elle, pourrait être à même de pousser les gens à pardonner étant donné que le pardon est «un acte personnel et librement consenti». La réconciliation nationale est-elle possible quand la réconciliation individuelle pose problème? C'est là le nœud du problème.

*c) La résolution du problème de la nationalité.* Le gouvernement vient de terminer un projet de Constitution (le quatrième du genre depuis 1990) et de le soumettre au Parlement congolais qui est composé, maintenant, de deux Chambres. Les discussions en cours sont

dominées par deux courants opposés: d'un côté, les partisans d'une seule nationalité contre ceux qui proposent l'introduction d'une double nationalité (ils se recrutent parmi les Congolais qui ont acquis une nationalité étrangère en pays d'exil ou d'immigration), de l'autre, les partisans du statu quo, c'est-à-dire l'application de la loi de la nationalité controversée de 1981 contre ceux qui veulent une loi de la nationalité juste et impersonnelle. Le match est loin d'être gagné et les manœuvres vont bon train pour ne pas s'éloigner de l'esprit de la loi de 1981.

d) *«La paix par l'intégration régionale»*. L'intégration régionale passe pour une panacée dans la résolution des conflits internes aux Etats de la Région des Grands Lacs. Parmi les partisans de cette solution se trouvent ceux qui pensent que les richesses de la RDC doivent profiter à tous les peuples de la région. Il se profile derrière cette belle idée deux enjeux majeurs: permettre au Rwanda de venir à bout de ses problèmes politiques, démographiques et économiques internes et mettre en place de nouvelles structures étatiques et économiques supranationales qui n'excluent pas, on le sent, la révision des frontières actuelles. Considéré dans le long terme et après l'installation des régimes démocratiquement élus dans tous les Etats de la région, ce projet susciterait moins d'appréhension. En effet, ce sont les représentants des peuples de la région qui devraient mener les débats sur le visage de l'intégration régionale en consultant, au besoin, ces derniers par voie référendaire comme ce fut le cas pour le processus qui, en Europe, a conduit de l'Europe des Six en 1957 à l'Europe des Vingt-Cinq en 2004. Presser l'intégration dans le contexte actuel où les Etats sont dirigés par des régimes ethniques minoritaires, en général issus de la lutte armée, c'est vouloir les légitimer et les pérenniser. La mise en marche d'un tel projet est donc prématurée et non désirée par la majorité des Congolais.

e) *La lutte contre le trafic d'armes dans la région*. Cette mesure est un vœu pieux. Les entreprises occidentales qui les fabriquent et les acteurs de tous bords qui en font le trafic en tirent d'énormes dividendes auxquels ils ne veulent pas renoncer. La collusion entre des entreprises privées à caractère souvent mafieux et des bandes de mercenaires, sans exclure des officiels occidentaux, ne doit pas faire rêver.

Un espoir de réconciliation nationale ne pourra jaillir que sous plusieurs conditions: l'application de la justice pour tous et, donc, la lutte contre toute forme d'impunité (l'approche «commission Vérité et Réconciliation» n'étant en tout cas pas le modèle); la révision des accords de paix actuels qui constituent un handicap pour la réunification du pays et dont l'application porte préjudice à l'unité du pouvoir au sommet de l'Etat; l'imposition d'un embargo sur les armes et la suspension de l'aide financière à tous les pays impliqués dans la guerre en RDC; l'exercice de pressions pour la réconciliation au Rwanda et en Ouganda comme c'est le cas en RDC et au Burundi; la fin du complexe de supériorité qui fait croire à certains qu'ils sont nés pour diriger et les autres pour servir ou être soumis; l'investissement dans des projets de développement et non dans l'achat d'armes.

A défaut de s'orienter dans cette direction, le processus de réconciliation nationale va rester inachevé (cf. Wetsh'Okonda, M., *La commission Vérité et Réconciliation: une grenouille peut-elle avaler un éléphant?*, Le Potentiel, n°3179 du 22 juillet 2004).